

3e année N° 60 18 avril 1951



BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : Franklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 7, place Ampère - LYON

INFORMATIONS

LES AVERTISSEMENTS AGRICOLES AU SERVICE DES PLANTEURS DE BETTERAVES

Au cours de la campagne 1950 des applications de traitements antiparasitaires contre les ennemis de la betterave industrielle ont été réalisées dans trois centres-pilotes : à BEAUREPAIRE (Isère), SAINT-PAUL-LES-ROMANS et PIERRELATTE (Drôme) et sur une superficie d'environ 20 hectares dans chacun d'eux.

L'organisation de cette campagne, les moyens mis en œuvre et les résultats acquis sont consignés dans le compte rendu dont il est envoyé un exemplaire en supplément au *Bulletin Technique*.

Devant l'importance des résultats qui se traduisent par une augmentation très importante des récoltes, de l'ordre de 8 à 9 tonnes à l'hectare, le Comité technique de la culture betteravière de la région du Sud-Est a décidé, en plein accord avec la Fédération des Syndicats des betteraviers, de poursuivre l'action engagée en 1950, dans trois nouveaux centres-pilotes : à la VERPILLIERE (Isère), ALIXAN (Drôme) et LAPALUD (Vaucluse). Les cultures de betteraves seront à nouveau prises en charge par le Service de la Protection des Végétaux qui fera exécuter dans les champs retenus tous les traitements nécessités par les attaques du ou des parasites qui pourront éventuellement se manifester.

Il n'est pas douteux que les résultats seront à nouveau spectaculaires et que les agriculteurs auront le plus grand intérêt à se rendre dans l'un quelconque de ces centres pour se rendre compte sur place de la manière d'opérer.

Il est en effet nécessaire que les méthodes mises au point, au cours de la dernière campagne, soient répandues au maximum et nous comptons pour ce faire sur les délégués betteraviers, conseillers écoutés des planteurs.

Mais il n'est non moins nécessaire de **passer maintenant à l'action.** La lutte contre les ennemis de la betterave exige un équipement dont ne dispose pas toujours l'agriculteur. Si, en effet, les premières applications contre la **Teigne,** qui demeure l'ennemi n° 1 de la betterave, peuvent être effectuées par voie humide, avec des insecticides pulvérisés, les poudrages se montrent seuls efficaces à partir du mois d'août, époque où l'insecte commet les plus gros dégâts.

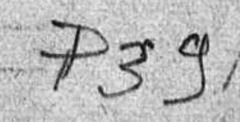
Aussi ne pouvons-nous qu'inviter l'agriculteur, s'il n'en possède une, à se procurer sans tarder une poudreuse à grand travail qu'il pourra également utiliser pour les traitement antidoryphoriques de ses pommes de terre, la destruction du Négril de la luzerne, etc...

Mais cet achat constitue souvent une charge trop lourde pour le petit exploitant isolé qui ne pourra amortir cette dépense sur des superficies suffisantes ; **l'achat collectif,** après une entente entre plusieurs exploitants, est à envisager.

Il existe enfin un autre moyen de résoudre ce difficile problème de l'équipement : un organisme professionnel agricole, la Coopérative Régionale d'Equipement Agricole, dont le siège est à Grenoble, met à la disposition de l'agriculteur, matériel et équipes de traitements nécessaires à la réalisation des poudrages, qui seront exécutés selon les indications données par la Station d'Avertissements Agricoles et selon les méthodes mises au point au cours de la campagne dernière. Cet organisme se propose de travailler à façon et l'agriculteur a ainsi la possibilité d'établir un rapide bilan du prix de revient, au regard des accroissements de rendements qui ne sont absolument pas douteux.

Les betteraviers peuvent obtenir tous renseignements utiles en s'adressant aux usines auxquelles ils livrent habituellement leur récolte :

Sucrerie d'ORANGE (Vaucluse).
Distillerie coopérative de SAINT-PAUL-LES-ROMANS.



Distillerie de la Croix-Rouge à GRENOBLE.
Distillerie de la Croix-Rouge à la VERPILLIERE.

A la lumière de l'expérience acquise grâce à l'exécution des traitements antiparasitaires dans les centres-pilotes au cours de la campagne précédente, il apparaît que les ennemis principaux de la betterave, capables de causer les plus graves dommages aux cultures, dans la région qui nous intéresse, sont : l'**ALTISE** et la **CASSIDE** de la betterave, la **TEIGNE** et bien qu'elle ne se soit pas ou peu manifestée en 1950, la **CERCOSPORIOSE.** Il faut donc que le planteur soit prêt cette année à intervenir contre ces parasites et qu'il compte sur l'éventualité d'une attaque de Cercosporiose si les conditions du climat sont favorables au développement de cette maladie qui représente une menace certaine en année humide.

Mais, il faut que le planteur sache que la pleine efficacité d'un traitement contre un parasite donné ne peut être assurée qu'à la condition expresse d'être exécuté à l'époque précise indiquée par les *Avertissements Agricoles*, époque susceptible de varier considérablement d'une année à l'autre. *Les indications données en 1950 par la voie des « Avertissements Agricoles » quant aux dates d'exécution des traitements contre des parasites dont l'évolution est étroitement conditionnée par des facteurs de climat, n'ont donc aucune valeur pour la campagne présente.*

Dans ce but, les avis de traitements seront adressés en temps utile, comme l'an dernier, à tous les Délégués betteraviers de la région du Sud-Est qui les porteront à la connaissance des exploitants dont ils ont la charge.

Il est bien entendu que les agriculteurs qui désireraient bénéficier des avis de traitements donnés par la Station d'Avertissements Agricoles, et qui sont indispensables pour lutter avec efficacité, non seulement contre les ennemis de la betterave mais aussi contre les ennemis de toutes les autres cultures principales (grandes cultures, cultures fruitières, maraîchères, vignobles), peuvent souscrire un abonnement individuel auprès de la Fédération des Groupements de Défense contre les Ennemis des cultures, Avertissements Agricoles, 7, place Ampère, LYON.

Enfin, il est extrêmement important de savoir que les techniques de lutte éprouvées contre les ennemis de la betterave industrielle sont également valables pour les cultures de **betteraves fourragères** qui ont à subir dans bien des cas les attaques des mêmes parasites et plus particulièrement des ALTISES, TEIGNE et CERCOSPORIOSE. La défense convenablement organisée des cultures de betteraves fourragères doit augmenter très sensiblement les rendements.

LES PRINCIPAUX PARASITES ET MALADIES DES BETTERAVES

A l'entrée de la nouvelle campagne betteravière nous rappelons l'aspect et les dégâts des principaux ennemis de cette culture.

L'insecte le plus préjudiciable est la **TEIGNE.** L'adulte est un petit papillon à dessins gris-brun et blanc, aux ailes très allongées et frangées de 13 millimètres d'envergure. Les larves qui dévorent les jeunes feuilles, le cœur, au fur et à mesure de leur sortie sont de petites chenilles gris sale, allongées, dont la taille maximum à la fin de leur croissance est de 12 mm.

L'**ALTISE** est un petit insecte noir, bombé, brillant, court (2 à 4 mm.), qui saute très vivement dès qu'on l'approche. Aussitôt avant le démariage, elle s'attaque en nombre aux feuilles qu'elle crible de petites perforations et ne laisse qu'une dentelle de tissus.

Le **LIXUS** est un gros coléoptère noir, très allongé, bordé de poils clairs, long de 12 à 15 mm., pourvu d'un rostre. La larve qui est un petit ver blanc et l'adulte attaquent le pétiole de la feuille et les nervures principales qu'ils minent par l'intérieur ou les couvrent de blessures allongées à la suite desquelles la feuille flétrit.

La **CASSIDE** est un insecte hémisphérique à carapace gris-vert translucide, long de 4 à 6 mm., de 3 ou 4 mm. de large. La larve courte, bordée d'une frange en dents de scie, provoque sur les feuilles des dégâts semblables à ceux de l'ALTISE, mais apparaît en général plus tard.

Ces dégâts sont quelquefois confondus avec ceux de la **CERCOSPORIOSE** qui est une maladie. Celle-ci crible la feuille de petites taches circulaires violacées au bord, grises au centre qui s'étendent et se perforent. Cette maladie n'apparaît qu'après les pluies d'été.

L'**OIDIUM,** qui se manifeste encore plus tard en saison, couvre le dessus de la feuille d'un duvet blanc qui n'a que peu d'incidence sur la santé et le rendement de la plante.

Plus grave est la **Maladie du cœur** (Phoma) qui provoque la pourriture sèche de l'intérieur du collet d'abord, puis rapidement de toute la racine.

Enfin la **Pourriture violette** (Rhizoctone) attaque au contraire la racine par l'extérieur et le bas. Une pourriture humide se couvre d'un duvet violacé et gagne le haut et l'intérieur de la racine.

Les techniques de lutte contre ces différents parasites seront indiquées dans les avis de traitements diffusés par la Station d'Avertissements Agricoles, au fur et à mesure de leur apparition éventuelle.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux :
P. DUMAS.

Le Gérant : G. GRISARD

125698 — Imp. Réunies de Lyon - 4-51
Dépôt légal no 1016 — 2-1951